



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 2 RAMADAN 1434 (11 JUILLET 2013)**

*

I. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et l'accord international suivants :

PROJET DE LOI

- a **Projet de loi n° 80-12 relative à l'agence nationale de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.**
Approuvé sous réserve de supprimer l'expression « désigné par l'administration », visée aux points 5, 6, 7 et 8 de l'article 8.

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-13-542 modifiant et complétant les décrets n° 2-96-793 et n° 2-96-804 du 11 chaoual 1417 (19 février 1997) relatifs aux statuts particuliers du corps des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et du corps des enseignants-chercheurs des établissements de formation des cadres supérieurs.**
Approuvé.
2. **Projet de décret n° 2-13-543 modifiant et complétant le décret n° 2-98-548 du 28 chaoual 1419 (15 février 1999) relatif au statut particulier du corps des enseignants-chercheurs de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire.**
Approuvé sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée par le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de l'administration de la défense nationale.
3. **Projet de décret n° 2-13-519 fixant les conditions et les modalités de la gestion administrative, technique et financière des caisses de travail par la caisse nationale de retraite et d'assurance.**
Approuvé.

ACCORD INTERNATIONAL

- a **Traité révisé de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAO), fait à N'Djamena le 16 février 2013.**
+ **Projet de loi n° 64-13 portant approbation du Traité mentionné ci-dessus.**
Approuvés.

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. **le directeur de la réglementation et du contrôle au ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement -département de l'environnement ;**
2. **le directeur des ressources humaines au ministère de l'agriculture et de la pêche maritime - département de l'agriculture ;**

- 3. le directeur de la recherche scientifique et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;**
- 4. le directeur de l'enseignement supérieur et du développement pédagogique au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;**
- 5. le directeur de la stratégie et de la coopération au ministère du tourisme.**

III. Le ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement a présenté un exposé sur la stratégie nationale de développement du secteur minier.